



**PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

**PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE
PRÉFÈTE DE LA SEINE-MARITIME**

Direction interrégionale de la mer
Manche Est – mer du Nord

Secrétariat du CMF

PROCÈS VERBAL

VOTE DU CONSEIL MARITIME DE LA FAÇADE MANCHE EST-MER DU NORD SUR LA PROPOSITION D'UNE VISION A L'HORIZON 2030 DES AMBITIONS DE LA FAÇADE MARITIME DANS LE CADRE DU DOCUMENT STRATÉGIQUE DE FAÇADE

Le 12 décembre 2017, conformément aux dispositions du règlement intérieur, et suite à la présentation de Monsieur Pierre VOGT, président de la commission permanente du conseil maritime de façade, d'une proposition de vision à l'horizon 2030 des ambitions de la façade maritime dans le cadre du document stratégique de façade, au conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord, il a été procédé à la mise au vote de ce projet.

Ce projet a obtenu :

- Nombre de voix favorables : 31
- Nombre de voix défavorables : 1
- Nombre d'abstentions : 11

Le projet est adopté par le conseil maritime de la façade Manche Est-mer du Nord.

Le préfet maritime de la Manche
et de la mer du Nord

Pascal AUSSEUR

La préfète de la région Normandie,
préfète de la Seine-Maritime

Fabienne BUCCIO